

Registre des délibérations - Délibération n° 03 : 07/12/2016

MISE EN ŒUVRE DE LA 2^{ÈME} TRANCHE DE L'ITINÉRAIRE PATRIMONIAL ET DE TOURISME PARTICIPATIF À SALIN-DE-GIRAUD : CANDIDATURE AU TITRE DU PROGRAMME LEADER

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le sept décembre à 9h30 sous la présidence de M. Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux, David Grzyb,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel,

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Patrick Pac
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minorette à Jérôme Bernard

► Étaient absents-excusés :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphath, Pascale Licari
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet
 Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Clanfarani

► Le Conseil de Parc était représenté par 14 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

S/PREFECTURE D'ARLES

15 DEC. 2016

ARRIVEE

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	21	21

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	53

Date de convocation
26/09/2016
RC-602-603



Délibération n° 03 : 07/12/2016

MISE EN ŒUVRE DE LA 2^{ÈME} TRANCHE DE L'ITINÉRAIRE PATRIMONIAL ET DE TOURISME PARTICIPATIF
À SALIN-DE-GIRAUD : CANDIDATURE AU TITRE DU PROGRAMME LEADER

Considérant la réalisation de la première tranche du projet dans le cadre de financements régionaux (FIP),

Considérant l'avis du comité de programmation du programme LEADER réuni le 17 octobre 2016,

Considérant le cadre de la concertation réalisée avec les habitants et acteurs locaux de Salin-de-Giraud, avec le soutien de la Fondation de France, le Parc naturel régional de Camargue définit et met en œuvre un itinéraire patrimonial visant à faire découvrir la richesse de ce village.

Cet itinéraire est réalisé en plusieurs phases :

- La Phase 1 passant par le Cercle Solvay, Corons et Casernement, la Place Carle Naudot, le Boulevard de la Camargue, la Rue des arènes et la Rue des Ecoles et la Place Badin a été réalisée (ou en cours de finalisation) grâce au financement en 2015 de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du Fonds d'innovation des Parcs.
- La Phase 2 permettant de compléter l'itinéraire en passant par la « Maison du directeur » et la mise en place d'installations artistiques et de supports d'interprétation fait l'objet d'un soutien du Conseil régional déjà acquis.

Il s'agit désormais de compléter la phase 2 du projet en faisant appel aux fonds LEADER pour valoriser le sentier de manière innovante avec et par les acteurs eux-mêmes : les habitants, les commerçants du village...

Cette demande porte donc sur la communication et la valorisation de cet itinéraire, ainsi que sur les autres points d'intérêts à réaliser, dont l'ancien hôpital, le bar des sports, la chapelle, les arènes, l'église orthodoxe et les salins.

Le budget suivant a été présenté pour avis d'opportunité au programme LEADER :

Poste concerné par la dépense	Nature de la dépense (éligible à LEADER)	Montant prévisionnel TTC
Poste 1	Conception, création et mise en scène d'un parcours signalétique de valorisation de l'itinéraire	15 000 €
Poste 2	Réalisation et installation de panneaux d'information	4 000 €
Poste 3	Création de page internet /Qr Codes (base 10 points)	7 000 €
Poste 4	Création d'un outil pédagogique type « kit carnet de voyage »...	10 000 €
Poste 5	Frais de réception liés à l'organisation d'événements...	2 000 €
Poste 6	Ingénierie (salaires personnel Parc)	6 000 €
TOTAL MONTANT DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		44 000 €

Ce budget sera affiné en fonction des devis reçus prochainement. Le Comité syndical devant s'exprimer sur un budget réel du projet en fonction des devis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée autorise le Président :

- à solliciter une subvention LEADER pour la réalisation de la 2^{ème} tranche de l'itinéraire patrimonial et de tourisme participatif à Salin-de-Giraud conformément au plan de financement ci-après :

LEADER (90 %)	39.600 €
Autofinancement (10 %).....	4.400 €
	<u>44.000 € TTC</u>

- à demander une subvention à hauteur de 90 % dans le cadre du programme LEADER
- à indiquer que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal 2017
- à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **15 DEC. 2016**
Et de l'affichage effectué le **20 DEC. 2016**

Le Président,
Roland Chassain



